

L'ÉGLISE VAUDOISE DE NICE

Myriam A. Orban

Table des Matières

RESUME	1
LES VAUDOIS	2
DU XVI ^E S. AU XIX ^E SIECLE.....	2
PREMIERE MOITIE DU XIX ^E SIECLE	2
LA TABLE VAUDOISE SECONDE MOITIE DU XIX ^E SIECLE.....	3
LA NATIONALITE ET L'IMMIGRATION	4
LE NATIONALISME DANS L'ANCIEN COMTE DE NICE.....	5
LES ITALIENS.....	6
QUI EST DEFINI COMME ETRANGER ?.....	7
<i>Des œuvres caritatives.....</i>	8
<i>La Fraternité vaudoise</i>	9
NICE A L'AUBE DU XX ^E SIECLE	10
EVOLUTION DE L'ÉGLISE VAUDOISE.....	11
AUGUSTE MALAN, NOTIONS BIOGRAPHIQUES	11

RESUME

Si l'histoire de l'Eglise vaudoise est bien connue des historiens, son implantation dans le comté de Nice l'est bien moins. Pourtant ce fut la première Eglise protestante de langue française à être acceptée et reconnue par les rois sardes.

Dans mes précédents articles¹ j'ai évoqué la naissance de l'Eglise vaudoise à Nice, son changement de statut en *Eglise évangélique libre en 1860*, suite à l'annexion. Ces quelques pages évoquent le retour de cette Eglise à la Table vaudoise.

¹ Histoire de l'Eglise évangélique de Nice, EPUF, Nice-Saint-Esprit

LES VAUDOIS

Du XVI^e s. au XIX^e siècle

Au XVI^e siècle, grâce à l'imprimerie et aux traductions, la Bible commence à être répandue dans certains milieux profanes. Par ailleurs, la naissance de l'humanisme introduit une méthode critique en prônant un retour aux textes hébreux et grecs. Face aux abus de l'Eglise, on note un désir de retrouver un christianisme primitif, un retour aux sources. La préoccupation importante du XVI^e s. est de savoir comment on peut trouver le rapport le meilleur avec Dieu ou comment faire son Salut dans une société traversée par des crises intellectuelles et sociales. L'Eglise tente de s'améliorer mais c'est la Réforme qui répond aux angoisses du temps. L'évangile de la *Sola Gratia* se répand rapidement parmi les montagnards vaudois qui découvrent la justification par la foi. Ils adhèrent à la Réforme en 1532 lors du synode de Chanforan (vallée d'Angrogne). C'est un tournant dans leur théologie et ecclésiologie, mais cela les inscrit aussi définitivement dans l'histoire de la Réforme.

Au cours des décennies qui suivent, les Vaudois s'organisent en « Église » et envoient leurs futurs pasteurs étudier à l'Académie de Genève fondée par Calvin 1559. L'Église vaudoise est dès lors influencée par les idées calvinistes. En 1560, Emmanuel-Philibert, duc de Savoie et prince de Piémont, accorde aux Vaudois la possibilité de pratiquer leur religion à condition de rester dans leurs vallées piémontaises et de ne pas faire de prosélytisme. Toutefois, leurs missionnaires se répandent dans les vallées alpines et plus près de nous dans les vallées de la Haute-Roya². Ils sont encadrés par une série de lois, décrets ou lettres patentes. Mais de ce fait, ils gardent leur langue d'origine, le français. Tout au long des siècles, ils élaborent leurs structures ecclésiastiques : synodes, modérateur, Table, disciplines.

Première moitié du XIX^e siècle

L'invasion du Piémont par les armées françaises, sous la direction du général Napoléon Bonaparte et la défaite de Montenotte le 12 avril 1796, contraignent Victor Amédée III à signer le traité de Paris par lequel il cède la Savoie et le comté de Nice et garantit le libre passage des troupes françaises sur son territoire. Le Piémont est divisé en six départements. Le décret impérial intègre les Vaudois au régime du Concordat. L'Église vaudoise proprement dite disparaît et les Vaudois sont incorporés aux consistoires. Napoléon met ainsi fin à leur enfermement. « Le clergé vaudois » ainsi que l'intitule le style impérial reçoit un salaire de l'État, ils deviennent donc - plus ou moins -, des fonctionnaires.

Cette période ne dure pas. La défaite de Napoléon et ce qui s'en suit, la Restauration sarde, les replace dans une situation difficile, ils sont à nouveau soumis aux lois sardes. En 1848, le marquis d'Azeglio, partisan de l'unification de l'Italie, présente une pétition au roi Charles-Albert, en vue de l'émancipation des juifs et des protestants. Le libéralisme religieux est en marche. Après avoir proclamé la religion catholique religion d'État, le 17 février 1848, Charles-Albert de la *très catholique Maison de Savoie* signe l'édit d'Émancipation par lequel les Vaudois, jusqu'alors cantonnés dans les vallées piémontaises, sont admis à jouir aux droits civiques et politiques au même titre que les autres sujets du roi. Charles Albert octroie à ses

² Voir ma contribution, *Des Protestants dans la vallée de la Roya*, 1^{ère} partie. Ainsi que *L'Eglise vaudoise à Nice, une naissance singulière*. Chap. 5, Site de l'EPUF Nice-Saint-Esprit.

sujets non-catholiques (juifs et protestants) la permission de suivre des études supérieures et de pratiquer des professions libérales (médecin, avocat, etc.). Cette lettre patente ouvre les *ghettos* dans lesquelles les Vaudois avaient été enfermés. À partir de cette date, les Vaudois peuvent théoriquement propager leur foi et leur croyance dans toute l'Italie. Cependant qu'aucune innovation ne peut être réalisée en ce qui concerne l'exercice de leur culte et dans leurs écoles sans autorisation. On peut installer une chapelle mais elle doit être interdite d'accès aux catholiques (comme à Nice par exemple).

Grâce au *Statuto fondamentale*, du 4 mars 1848 la petite ville de Latour (Torre Pellice) assume le rôle de « petite capitale ». S'y construit un temple, la *Casa valdese*, un collège et un internat. Les Vaudois s'organisent en une petite république avec ses règlements, ses ministres, instituteurs, cultes. Circule alors le mythe d'une Église vaudoise dérivée du monde apostolique et maintenue pure à travers les siècles qui exerce une fascination irrésistible sur la nouvelle génération de protestants européens. Toutefois la communauté reste encadrée par les lettres patentes du 17 février 1848³. Le Réveil religieux entre en scène dans la sphère vaudoise par l'arrivée d'un Anglais, Charles Beckwith, qui les incite à regarder vers l'Italie en formation. Berwick veut relever le niveau de vie des villages, il pousse les jeunes à s'inscrire dans les Académies protestantes à l'étranger et à passer par les écoles du Réveil, puis il crée une école théologique pour la préparation des évangélistes et des pasteurs, et une maison d'édition pour la diffusion de Bibles. L'Église vaudoise découvre ainsi la dimension de l'œuvre missionnaire. Leurs évangélistes vont dès lors où bon leur semble et s'adressent au peuple plutôt qu'à l'élite. Tout le long du littoral méditerranéen ils forment des petits groupes aux fortunes diverses. Des pasteurs sont envoyés pour apprendre l'italien en vue de constituer des groupes d'évangélistes. Les Vaudois partent à la découverte de l'Italie d'abord⁴ et de l'Europe ensuite.

La Table vaudoise seconde moitié du XIX^e siècle.

L'unité italienne est en marche et avec elle, la grande œuvre d'évangélisation : il s'agit de faire pénétrer dans la conscience italienne la réflexion critique que la Réforme protestante avait suscitée dans les nations protestantes. L'œuvre vaudoise s'étend avec une rapidité. Le mot d'ordre est « évangéliser » c'est-à-dire faire connaître l'Évangile, la Bonne Nouvelle. Le Comité d'évangélisation organise les missions ; il dépend du Synode qui a à sa disposition, des pasteurs et des instituteurs. Appelés « évangélistes » ceux-ci sont le plus souvent itinérants, vont où bon leur semble et s'adressent au peuple plutôt qu'à l'élite. Dans tous les bourgs où elle s'installe, l'Église vaudoise établit l'école et en confie la responsabilité à un enseignant, la chapelle vient après. Dès 1860, En France, leurs évangélistes doivent se plier aux lois de la République. La France reste très méfiante concernant ces protestants qui ne font pas partie des Églises officielles et reconnues. Mais des postes, églises, ou encore chapelles sont régulièrement inaugurés, ils apparaissent sous le nom « Église évangélique », ou « Eglise chrétienne évangélique ». En Italie, le désir d'un pays moderne dans lequel la

³ Aujourd'hui les Vaudois célèbrent cette date appelée « Fête des libertés » par des feux de joie, des cortèges et des cultes solennels.

⁴ Antoine MONASTIER, *Histoire de l'Église vaudoise depuis son origine jusqu'à nos jours*, Paris, Delay, 1847. Selon l'écrivain, un petit groupe de protestants vaudois, vécut à Tende ainsi qu'à La Brigue (Alpes-Maritimes) première moitié du XIX^e siècle.

religion serait un facteur de renouveau et non de servitude, s'est répandu. Comme le souligne Marco Fincardi, (université de Venise) : « Le mouvement du Réveil entre ainsi en interaction avec le *Risorgimento*, politisant sa propre thématique et donnant une poussée de type messianique à une tentative diffuse de susciter, au cœur de la catholicité, une réforme religieuse radicale⁵. » Les théories d'Alexandre Vinet sur la liberté religieuse influencent les hommes politiques italiens. Ses ouvrages traduits en italien se sont répandus dans toute l'Italie. En fin politique, Cavour sait utiliser les protestants dans son programme. Il y trouve un moyen d'appauvrir le pouvoir papal. Notons que leur théologie se distingue du protestantisme propagé en Italie par les intellectuels catholiques convertis marqués par la culture de la péninsule, et qu'elle reste ancrée dans les traditions anciennes des protestants réformés. La période s'étendant de 1870 à 1900 est une période de consolidation, l'œuvre d'évangélisation s'étend.

L'ÉGLISE EVANGELIQUE VAUDOISE DE NICE 1875-1901

LA NATIONALITE ET L'IMMIGRATION

L'année 1875 voit l'*Église évangélique libre* obligée de se rattacher à la Table vaudoise. Des raisons d'ordre financier sont évoquées.

Le climat politique tendu joua-t-il dans leur décision ? Pas seulement, mais on ne peut séparer la situation politique particulièrement trouble des décisions prises par le conseil presbytéral de l'Église. Si l'argument des déficits est avancé, d'autres solutions pouvaient être proposées et notamment le rattachement à l'Église réformée (de France) qui, après le synode de 1872 adopte des options doctrinales et ecclésiologiques de tendance évangélique. Ce retour aux bases historiques n'est pas apprécié par tous les membres, et surtout par les nouveaux venus. À partir de 1880, la ville connaît une forte expansion démographique, mais l'emploi est encore rythmé par la saison hivernale. Cette expansion ne profite pas de manière égale à tous et une forte proportion de la population souffre. Le nombre d'illettrés demeure important. Les Églises, quelles qu'elles soient, en témoignent dans leurs rapports financiers révélant les aides qu'elles procurent qui vont en augmentant jusqu'à la fin du siècle. L'intégration du Comté à la France, progressivement acceptée par les Niçois, ne se départit cependant pas d'une singularité certaine : le Niçois est avant tout... Niçois !

Pris entre une identité nationale et une identité régionale, il doit apprendre à concilier les deux. Les dénominations politiques n'ont pas la même acception à Nice qu'à Paris. Pour gagner les élections, le candidat Borriglione a dû mettre au point un système politique inspiré de l'ancienne solidarité rurale mêlée de clientélisme : des méthodes, des pratiques douteuses, que Léon Pilatte dénonce comme « l'escamotage et la corruption du suffrage universel.⁶ » Le paysage sociologique évolue pourtant. L'essor économique se profile surtout dû à l'afflux des

⁵ Marco FINCARDI, « De la crise du conformisme religieux au XIX^e siècle, les conversions au protestantisme dans une zone de la plaine du Pô », *Arch. des Sciences sociales des religions*, 1998, 102, avril-juin, p. 5-27.

⁶ Léon PILATTE, *Lettre à Borriglione*, p. 13.

touristes qui arrivent avec leur domesticité. Luxe et paupérisme se côtoient. Le « petit peuple » dans son ensemble reste pauvre, tandis que le nombre de notables augmente, des gros commerçants et des professions libérales. Les hivernants aident, par leurs prodigalités, non seulement les Églises auxquelles ils se rattachent mais aussi les œuvres de la Ville.

Fin du XIX^e siècle, l'industrie du bâtiment connaît une crise qui aggrave la situation : fermetures de sociétés et faillites se succèdent, les prix de l'immobilier s'effondrent, de nombreux travailleurs, manœuvres, petits employés ou encore des gens de maison perdent leurs emplois. Des mouvements sociaux apparaissent. Aussi les situations sont contrastées. Ainsi ce que l'on a appelé la *Belle époque* voit apparaître corollairement dans les Alpes-Maritimes, une très grande misère, une vie économique en reconstruction et un afflux de bourgeois parisiens et étrangers qui tentent de prendre une place dans l'échiquier politique local.

Le nationalisme dans l'ancien comté de Nice

On note une montée des nationalismes dans toute l'Europe et la France n'y échappe pas, elle est secouée par des soubresauts de xénophobie. L'étranger devient un enjeu politique en grande partie lié à l'installation et à la solidification de la République. Pour comprendre la virulence de certains écrits de certains des membres de l'Église vaudoise qui exigent une scission, il faut les remettre dans le contexte national mais surtout local. La question des nationalités est au cœur de la polémique. À Nice, étant donné sa réunion tardive à la France et la difficulté à se construire une identité « française », le nationalisme est exacerbé.

Si dans la plupart des cas, ce qui établit la nation c'est le territoire ou la langue, au sens historique, c'est un collectif d'hommes unis par la continuité, un passé, un avenir, au sens juridique, c'est le pouvoir constituant par rapport au pouvoir constitué, au point de vue social c'est un corps de citoyens égaux devant la loi. Dans le Comté tous ces paramètres ne sont pas réunis, loin s'en faut, d'autant que le territoire est une entité récente, la langue officielle est le français mais la langue vernaculaire reste le *nissart*. Entre 1860 et 1900, l'immigration a augmenté fortement ; près d'un quart de la population en 1900 et un tiers en 1906 sont des étrangers principalement des Italiens. La bourgeoisie proprement niçoise s'est quelque peu développée. On dénombre en 1896, 44 avocats, 43 ingénieurs, 128 médecins⁷. Les aristocrates séjournant tous les mois d'hiver sont moins nombreux. Les recensements ne fournissent pas de chiffres concernant les protestants, à partir de 1873, l'appartenance religieuse est devenue affaire privée.

La loi de 1889 impose à l'enfant né en France d'un parent étranger lui-même né en France (double *jus soli*) d'être Français à la naissance tandis qu'un enfant né en France de parents étrangers (simple *jus soli*) devient français à sa majorité. C'est le rétablissement du droit du sol qui s'oppose au *jus sanguini*. Mais des critères sont fixés : il faut que la résidence soit établie en France, signe d'éducation dans la société française et de socialisation. Cette loi est contestée au début du XX^e siècle par l'Action française qui prône le retour au droit du sang⁸

⁷ Jacques BASSO, « Le Comté de Nice : un espace politique et social à la belle époque » in GIAUME Jean-Marc et MAGAIL Jérôme (dir.), *Le Comté de Nice. De la Savoie à l'Europe. Identité, mémoire et devenir*. Actes du Colloque de Nice, 24-27 avril 2002. Nice, Serre Ed., 2006.

⁸ NATIONALITE FRANÇAISE in « La nationalité française (débat sur) », *Dictionnaire historique de la vie politique française (XX^e siècle)*, dir. J.-F. Sirinelli, PUF, Paris, nouvelle version 2003.

car selon elle, elle intègre trop facilement les enfants d'étrangers. La question de la nationalité devient un enjeu politique dans les Alpes-Maritimes. Les prises de positions et les choix touchent inmanquablement la place de l'étranger et de ce fait celle du « national ». « L'étranger » s'avère nécessaire à la constitution de sa propre identité. Les protestants de nationalité française nés outre-Var ou de seconde génération n'y échappent pas alors qu'ils n'ont pas encore acquis une place au sein du monde politique proprement niçois.

Les Italiens

Nice à l'aube du XX^e siècle, compte un peu moins de 100 000 habitants. L'afflux d'étrangers venus d'Italie voit se développer méfiance, suspicion puis antagonisme. Chassés de leur pays par la crise économique, ils espèrent se placer comme valets, ouvriers, garçons de café, commis dans les hôtels ou les riches maisons ou sont employés dans la construction de bâtiments. Tous n'ont pas cette chance car la situation économique de la France en cette fin de siècle est difficile. Si beaucoup sont des saisonniers, parfois des hommes s'y marient, des familles s'installent définitivement. Originaires de la Ligurie, du Piémont et des Vallées vaudoises piémontaises, les Italiens s'intègrent rapidement et donnent des prénoms français à leurs enfants, souvent francisent leur nom de famille.

Dans une région où la pauvreté fut de tout temps endémique, les besoins de cette population sont énormes. L'évangélisation se porte alors essentiellement vers eux qui sont les plus démunis parmi une population pauvre à laquelle ils n'inspirent qu'hostilité. Ces travailleurs immigrés représentent un quart de la population niçoise : 19 700 en 1881 - 29 % ; 23 300 en 1891 - 26 % ; 22 500 en 1896 - 24 % ; 32 600 en 1911 - 24 %. L'organe officiel de l'évêché, *La Semaine religieuse* en 1899, leur attribue la responsabilité de la montée de la misère dans les Alpes-Maritimes. Les œuvres protestantes distinguent encore les Vaudois des vallées du Piémont des autres Italiens.

Par ailleurs, la loi de 1891 a favorisé les naturalisations. La langue ne pose pas de problème, la langue (ou dialecte⁹) niçoise s'apparente peu ou prou à leur parler. Ils provoquent cependant des réactions hostiles, les travailleurs français leur reprochent d'être une concurrence déloyale dans la recherche du travail. Un climat de peur prévaut dans l'opinion publique depuis l'assassinat de François Sadi Carnot à Paris par un Turinois en 1894. On les soupçonne de s'occuper de politique, de s'organiser en mouvements de gauche et de se syndicaliser mais aussi d'être des anarchistes ou encore des espions. Les rapports de police ne signalent cependant que quelques groupuscules sans grandes activités. Les autorités locales prêtes à réagir au plus vite en cas d'activisme anarchiste considèrent que l'activité politique constitue une entorse aux règles de l'hospitalité, et n'hésitent pas à recourir à l'expulsion comme arme de répression et de dissuasion. Mais, dans un contexte politique difficile (ils sont tout aussi bien surveillés par la police française que par des « espions italiens » qui craignent pour la monarchie), la plupart de ces migrants font de l'apolitisme un garant de leur insertion au sein de la société.

⁹ Il ne m'appartient pas de trancher ce débat qui appartient aux linguistes.

Qui est défini comme étranger ?

Les conflits internes à la France sont à la fois d'ordre politique et religieux : entre protestants et catholiques, entre curés et instituteurs, entre paysans et migrants saisonniers, contre les jésuites ou contre les juifs, sans oublier les *Deux France* divisées sur la question de l'enseignement. En politique extérieure, c'est la question italienne qui est à régler, l'État français a rassemblé des troupes à la frontière. Tous ces motifs posent la question du rapport à l'autre, qui est-il ? Les prises de positions et les choix touchent inmanquablement la place qu'on lui offre et de ce fait, celle du « national ». Celui d'ici, celui d'ailleurs.

Dans la région, il existe donc bien deux frontières, le fleuve, le Var, constitue encore et toujours une frontière symbolique, et la frontière italienne. L'autre s'avère nécessaire à la constitution de sa propre identité. Pour le Niçois, l'étranger est celui qui n'appartient pas au cadre de vie professionnel, familial, spatial. Les Niçois de souche se définissent comme Niçois avant d'être Français. Pour les Français, est étranger tout individu qui a une autre nationalité. À Nice, française depuis une quarantaine d'années, la question prend toute son acuité et la xénophobie, - un terme apparu au XIX^e siècle -, est en fait une *italianophobie*. Des menaces de guerre ont circulé qui laissent des traces dans l'esprit de la population et le rapprochement des années 1986 ne suffit pas à rassurer la population. L'Italie a déployé des forces armées sur la frontière des Alpes du Mont-Blanc au pays mentonnais.

La répartition des protestants se faisant encore par appartenance nationale, l'opinion considère que les protestants sont porteurs d'une idéologie étrangère voire anti-française. Des Français ne supportent plus, la présence d'Églises étrangères présidées et dirigées par les pasteurs étrangers telle l'Église luthérienne de langue allemande et son pasteur de nationalité allemande ou l'Église vaudoise qui appartient à la Table vaudoise et de ce fait italienne. Le fait que les cultes issus de la Réforme soient français, allemand, britannique et vaudois accentue en pays nissart leur caractère exotique. Cela n'empêche toutefois pas les mariages entre ressortissants de nationalités différentes comme en attestent les registres des Églises qui indiquent les lieux de naissance des époux¹⁰. Parmi les protestants les plus représentatifs, notons plus particulièrement les fils de Léon Pilatte, Édouard, Ernest et Franck, Ernest Lairolle, François Brun qui ont laissé leur empreinte dans la vie politique niçoise.

Dans les échanges de lettres entre les protagonistes de la « rébellion », les autorités ecclésiastiques et les autorités administratives, il y a donc en filigrane une réflexion sur ce qui constitue leur propre identité. Or, pour les membres du *Comité Protestant Français*, la définition d'une identité politique et religieuse traditionnelle ou historique ne s'inscrit pas dans leur histoire commune, ils n'ont alors d'autre solution que de trouver dans leur groupe de Français issu d'une certaine structuration sociale particulière une réponse à leurs espoirs. Ne pouvant jouer du double registre propre au discours qu'elle tend à développer traditionnellement, à savoir l'allégation d'un cadre historique et géographique, leur affirmation identitaire s'attache dès lors à déterminer leur action en réaction à ce qui fut la tradition religieuse protestante dans le Comté à savoir l'Église « historique » vaudoise. La pétition qu'ils lancent pour créer *leur* Église, est donc à examiner dans ce contexte.

¹⁰ Les nationalités ne sont pas indiquées, nous devinons l'origine par le lieu de naissance.

Des œuvres caritatives

Le protestantisme quoique toujours regardé avec méfiance et même avec hostilité par les catholiques parce que concurrentiel, est bien implanté. Les protestants jouent un grand rôle dans le développement des œuvres caritatives. Un rapport sur les activités de l'Église de Nice de 1875 fait état d'une « société de travail » qui se réunit le lundi dans le temple sans que des détails ne soient fournis ; il pourrait s'agir d'une œuvre destinée à placer les immigrés venus chercher une vie meilleure à Nice. Il indique aussi qu'un accueil spécifique est instauré pour « les jeunes filles des Vallées » sous-entendu piémontaises qui viennent se placer à Nice. Un autre indicateur est l'adhésion de quelques édiles de la ville n'appartenant pas *stricto sensu* à la famille protestante.

L'État interdit aux Églises établies d'avoir d'autres activités que le culte à l'intérieur des édifices, elles ne sont donc pas en mesure de développer ces missions de secours et d'entraide. Ce sont d'autres organisations qui doivent s'en charger. À la fois œuvres d'évangélisation, de bienfaisance et de secours, leur mission déborde sur l'éducation ce qui induit au XIX^e siècle, la moralisation de cette partie de la population indigente souvent réduite à la mendicité, au vol et à la prostitution. Le journal *Le littoral évangélique*, organe de liaison entre les Églises évangéliques de la région répertorie toutes ces activités dès l'année de sa création en 1890. Il donne ainsi un aperçu de la vitalité du protestantisme et il est le principal témoin de ce dynamisme. Les rédacteurs sont nombreux, l'on reconnaît les noms des pasteurs Charles Luigi (qui fut pasteur à Nice), Louis Biau (pasteur à Vence)¹¹, et François Brun, architecte et archéologue renommé¹², il cite l'Asile évangélique fondé par Léon Pilatte dont la destination première est l'accueil des malades protestants, mais qui apporte aussi son soutien aux hommes sans emploi et tente par la même occasion de leur trouver du travail.

Différentes *fraternités* sont fondées réunissant des Italiens de diverses régions ou encore de diverses appartenances politiques.

Les Vaudois mis à part, la population italienne est essentiellement catholique. Olivier Vernier souligne que s'il existe des œuvres caritatives dans toute la France, cependant :

« [...] l'originalité de l'Ancien comté de Nice et de la Provence orientale est d'offrir l'ensemble des diverses actions caritatives sur une même période et ainsi de concerner tous les secteurs de l'assistance. Une grande diversité de population est de ce fait secourue par des œuvres privées spécifiques alors qu'à la même période les indigents d'autres départements ne sont pris en charge que par un seul établissement public d'assistance (hospice ou dépôt départemental de mendicité par exemple). »¹³

¹¹ Biau en fut le directeur jusqu'en 1898, auteur d'un mémoire sur les protestants « Essai sur les protestants du XVI^e siècle dans les Alpes-Maritimes », Faculté de théologie protestante de Paris

¹² Ancien élève de Saint-Cyr, architecte, François Brun (1822-1899) s'installe à Nice en 1862 où il prend une part très active à la vie culturelle. Membre de l'Église évangélique, nouveau directeur de la *Revue de Nice*, membre de diverses sociétés savantes, dont la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes qu'il fonde avec quelques amis, dont Léon Pilatte.

¹³ Olivier VERNIER, *D'espoir et d'espérance. L'assistance privée dans les Alpes-Maritimes au XIX^e siècle (1814-1914)*. Nice, Serre Ed., 1993. p. 115.

Vers 1900 les risques de guerres entre grandes puissances s'accroissent et des moyens spécifiques d'évangélisation pour les soldats recrutés en vue de la défense des frontières¹⁴ sont mis en œuvre.

La Fraternité vaudoise

En France, les sociétés de secours mutuel sont réglées par la loi du 1^{er} avril 1898 qui impose que ces sociétés soient administrées et dirigées seulement par des citoyens français. Cette loi admet cependant l'existence de sociétés d'étrangers qui peuvent, exceptionnellement, choisir les administrateurs parmi leurs associés. La différence avec les sociétés françaises est due au fait qu'elles doivent préalablement être autorisées par un décret ministériel, toujours révocable.

Les rapports des Églises évangéliques relatent la montée de la misère, et, ce qui est nouveau, cette misère touche aussi de plus en plus de protestants. Aussi, l'Église vaudoise crée à Nice en 1897 une *Fraternité vaudoise* en souvenir du fondateur du mouvement vaudois, Pierre Valdo, qui institua la *Fraternité des pauvres de Lyon*. Il ne faut pas la confondre avec les Fraternités qui émanent des sociétés de missions et qui deviennent des Églises missionnaires différentes des Églises établies. Cette société de secours est une organisation apolitique de travailleurs qui a pour but d'aider les ouvriers vaudois en cas de maladie et de besoin. Édouard Pilatte est sollicité pour y être le médecin référent¹⁵. Les membres paient une cotisation en fonction de leur âge. Le 19 juillet 1898 cette association demande à la préfecture de se constituer en société de secours mutuel¹⁶.

Mais vu son statut de fraternité « étrangère » elle tint toujours à rester extrêmement discrète et nous n'avons pour toute information que son registre de procès-verbaux. Comme indiqué dans ses rapports, elle s'abstient de réunions officielles et publiques car elle n'est encore que « tolérée ». Son originalité est de comporter des membres des deux sexes et parmi ses membres fondateurs, 38 personnes dont 24 femmes. Les dirigeants sont cependant encore fin du XIX^e siècle des notables, hommes de loi et médecin.

Elle prend le nom de *Société italienne de fraternité vaudoise* en 1907 quand elle fut officiellement autorisée à fonctionner par l'arrêté du ministre du Travail et de la Prévoyance sociale le 17 décembre 1907, grâce à l'aide du député de la Charente inférieure Eugène Réveillaud, un protestant qui a fait voter en 1903 la création d'une commission chargée d'examiner les propositions relatives à la Séparation des Églises et de l'Etat et à la dénonciation du Concordat. Sa création reste un fait tout à fait exceptionnel pour l'époque et il est certain que l'intervention du député protestant Ernest Lairolle n'y est pas étrangère.

¹⁴ Michel BOTTIN, *La militarisation de la frontière des Alpes-Maritimes, 1878-1889*, Actes du Colloque « Les Alpes-Maritimes 1860-1914, intégration et particularisme », Université de Nice, Centre d'Histoire du droit, 1987, Nice, Ed. Serre, 1988.

¹⁵ ADAM, 01 J 0603, Procès-verbaux du conseil d'administration de la société de secours mutuel « La Fraternité vaudoise à Nice ».

¹⁶ ADAM, 001J 0603, Registre des délibérations de la Fraternité vaudoise, 1897-1913.

Nice à l'aube du XX^e siècle

Le tourisme hivernal est encore l'élément moteur de la multiplicité des Églises protestantes ; tout au long du XIX^e siècle, il est affaire de gens fortunés. En cette fin de siècle, les étrangers ne viennent plus pour se faire soigner et profiter d'un hiver doux mais surtout pour retrouver une société « mondaine ». Ce ne sont pas seulement les aristocrates et des têtes couronnées qui viennent passer l'hiver à Nice, l'on y voit de plus en plus de grands et moyens bourgeois. La population autochtone, dans son ensemble, reste indigente même si certains ont tirés leur épingle du jeu, en construisant des maisons puis en les revendant, des maçons sont ainsi parvenus à quelques belles réussites professionnelles. Quelques propriétaires fonciers se sont également enrichis en démantelant et vendant leur terre. La bourgeoisie niçoise qui a participé à l'extension immobilière de la Ville s'est développée, la classe moyenne s'est quelques peu élargie ainsi que le nombre de notables.

Survient alors une crise économique que subissent de plein fouet les plus démunis. Depuis 1886 le traité de commerce entre la France et l'Italie est rompu. Le travail manque et pour ceux qui en ont les conditions de vie des ouvriers sont très dures et les salaires n'offrent pas la possibilité d'élever convenablement les enfants. Âgés de 12 ans, lorsqu'ils ont un emploi ils travaillent de 9 à 10 heures par jour. La période est agitée par des grèves. Des enfants courent les rues en mendiant. La délinquance et la prostitution augmentent. Les œuvres protestantes se multiplient ce qui inspire cette remarque à l'abbé François, dans l'une de ses publications :

« Avec les immenses ressources dont ils disposent, ils achètent les consciences des familles pauvres et l'on montre à Cannes des quartiers assez importants devenus protestants de cette manière, attirés par l'appât de l'or. »¹⁷

Notons que les registres des Églises protestantes ne dénombrent pas tant de protestants dans ces villes même s'il est certain que les aides se sont multipliées et que tous ceux qui en bénéficient ne s'inscrivent pas dans les registres, mais c'est une attaque récurrente, probablement parce que les Britanniques installés sur la Riviera sont beaucoup plus riches que le reste de la population. Il existe toujours une fracture entre les habitants autochtones, les résidents, et les touristes. La presse locale parle de « compatriotes », de « niçois d'origine » ou « d'adoption ». Il n'en reste pas moins que ce sont encore ces hivernants qui le plus souvent aident, par leurs dons, les Églises auxquelles ils se rattachent.

Cette fin de siècle rompt avec le XIX^e au point de vue politique, économique et des mentalités tant en France qu'en Italie. Les Vaudois du Piémont se sont italianisés notamment en italianisant leurs noms et prénoms. Dans le Comté, le français devient peu à peu la langue d'usage et les Niçois d'origine sabardo-piémontaise francisent leurs noms. Si en 1861, on recensait à Nice 10 000 habitants, ceux-ci sont d'environ 22 000 en 1876 et 94 000 en 1896 dont un quart d'étrangers et environ 100 000 au début du XX^e siècle. Nice fait désormais partie des grandes villes de France.

¹⁷ Abbé FRANÇOIS, *Le protestantisme dans les cités hivernales de la Méditerranée*, Imprimerie de J. Mayet et Cie, 1884, Lons-le-Saunier, p. VII.

EVOLUTION DE L'ÉGLISE VAUDOISE

En 1875, l'Église évangélique libre de Nice se voit contrainte de se rattacher à la Table vaudoise n'ayant plus les moyens financiers de subvenir aux salaires de pasteurs et des instituteurs, ni même à l'entretien des meubles et immeubles. Jusque-là, si elle était internationale, Léon Pilatte en tant que Français, y maintenait un équilibre entre les langues italienne et française. Dès ce second rattachement à la Table, tous les évangélistes et pasteurs viennent du Piémont vaudois ce qui provoque des mécontentements qui se traduit peu à peu, par des dissensions entre les fidèles.

Plus que le second rattachement à l'Église vaudoise en 1875, l'année 1885 marque une rupture. C'est l'année où Auguste Malan arrive à Nice ; il est envoyé en remplacement de William Meille qui n'y est resté que de 1882 à 1884. Le Conseil, suivant en cela le règlement de la Table vaudoise, souhaite nommer son pasteur ; toutefois le règlement impose qu'il soit choisi parmi les pasteurs vaudois (cf. l'article 7 du chapitre II du Règlement de la mission vaudoise qui indique¹⁸ : À l'assemblée de déterminer l'élection des anciens, des diacres et des autres représentants, et l'élection du pasteur quand l'Église peut payer l'entièreté de ses dépenses. (*All'Adunanza di Chiesa spetta : l'elezione degli Anziani, dei Diaconi e degli altri suoi rappresentanti, l'elezione del Pastore, quando la Chiesa possa pagarne l'intero stipendio.*) Or l'Église de Nice ne peut pourvoir à tous ses engagements financiers et notamment au salaire du pasteur. En tout état de cause, le pasteur se doit de parler l'italien car l'évangélisation proprement dite se fait principalement vers cette population pauvre qui ne parle pas le français, tout au plus le *nissart*. Ils sont amèrement déçus lorsqu'Auguste Malan, qui vient du Piémont, est nommé par la Commission d'évangélisation vaudoise. Par ailleurs, suffisamment nombreux, les Italiens sont dorénavant en droit de réclamer de siéger au sein du conseil presbytéral. La situation provoque des tensions entre les deux communautés linguistiques, entre les tenants d'une scission et ceux qui veulent rester « vaudois ». Petit à petit, les actions du pasteur Malan sont critiquées puis boycottées. Dans la xénophobie ambiante, due aux comptes rendus des événements parisiens mais aussi aux menaces de guerre avec l'Italie, le pasteur Auguste Malan suscite des réactions hostiles. Quelques membres entreprennent des pourparlers pour se rattacher à une Église nationale française invoquant une mainmise des Italiens.

Auguste Malan, notions biographiques

Auguste Malan est né à La Tour (Torre Pellice) le 20 octobre 1840, il mourut à Turin le 27 octobre 1912. Il est le fils de Jean-Jacques Malan. Consacré en 1865 après des études de théologie et avoir passé quelques mois en tant qu'aide de G. Appia, il sillonne l'Italie en tant qu'évangéliste et pasteur. Il épouse Guilia Piani dont il a une fille Dina née à Catanna (Sicile) le 21 décembre 1868. Après le décès de Guilia, il épouse en seconde noce Mathilde Blanc. Ils auront quatre enfants, Humbert né à Messine le 8 novembre 1880, Arnoldo, né à Milan le 5 janvier 1885. La même année, il est appelé à l'Église évangélique vaudoise de Nice en remplacement de William Meille. Marcel, son dernier fils, naîtra à Nice le 11 décembre 1886

¹⁸ Arch. Table vaudoise, Procès-verbal du Conseil. *Organamento delle Chiese evangeliche della Missione Valdese*, paru en 1875.

et Suzanne, le 29 septembre 1890¹⁹. Il fut membre du Comité d'évangélisation (*Comitate di evangelizzazione*) de 1873 à 1882. Auguste Malan succède aux pasteurs Jacques Weitzcker, à Arturo Muston qui a ouvert une chapelle pour l'œuvre italienne et William (Guillaume) Meille qui a dirigé la branche française de 1882 à 1884. Quand Malan se présente au Conseil, il ne parle pas parfaitement le français, lui-même l'avoue en s'excusant²⁰ et les membres de s'interroger sur les choix de la Commission et leur impossibilité à peser sur ceux-ci étant donné leurs problèmes financiers. Ils n'ont toujours pas le nombre de membres électeurs suffisant pour peser sur les choix, un problème récurrent.

Dans un tel contexte, tout est matière à critique. Ses initiatives ne sont pas bien acceptées même si elles se trouvent justifiées. Malan ferme les écoles ce qui provoque quelques désarrois au sein de la communauté, notamment chez Madame Schérer qui a fait un don substantiel pour le maintien de celles-ci au décès de son époux. Le pasteur est soupçonné de vouloir récupérer les locaux à son propre profit mais les rapports du Conseil justifient ce changement par la diminution des inscriptions des élèves garçons et filles. Il est vrai que l'État s'acharne à concurrencer l'enseignement congrégationaliste en supprimant les rétributions scolaires dans les écoles primaires ou les salles d'asile publiques (classes de maternelles) en 1881 et en rendant l'école obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six à treize ans en 1882²¹.

¹⁹ EPUF Nice-Saint-Esprit, Registre des admissions à la Sainte-Cène, n° 66, 180, 271, 293, 352

²⁰ Arch. Table vaudoise, Assemblée générale du 4 avril 1885.

²¹ Lois Jules Férry.

Bibliographie

BASSO Jacques, « Le Comté de Nice : un espace politique et social à la belle époque » in GIAUME Jean-Marc et MAGAIL Jérôme (dir.), *Le Comté de Nice. De la Savoie à l'Europe. Identité, mémoire et devenir*. Actes du Colloque de Nice, 24-27 avril 2002. Nice, Serre Ed., 2006.

BOTTIN Michel, *La militarisation de la frontière des Alpes-Maritimes, 1878-1889*, Actes du Colloque « Les Alpes-Maritimes 1860-1914, intégration et particularisme », Université de Nice, Centre d'Histoire du droit, 1987, Nice, Ed. Serre, 1988.

Abbé FRANÇOIS, *Le protestantisme dans les cités hivernales de la Méditerranée*, Imprimerie de J. Mayet et Cie, 1884, Lons-le-Saunier.

FINCARDI Marco, « De la crise du conformisme religieux au XIX^e siècle, les conversions au protestantisme dans une zone de la plaine du Pô », *Arch. des Sciences sociales des religions*, 1998, 102, avril-juin, p. 5-27.

PILATTE LEON, *Lettre à Borriglione*.

MONASTIER Antoine, *Histoire de l'Église vaudoise depuis son origine jusqu'à nos jours*, Paris, Delay, 1847.

VERNIER Olivier, *D'espoir et d'espérance. L'assistance privée dans les Alpes-Maritimes au XIX^e siècle (1814-1914)*. Nice, Serre Ed., 1993.

Archives

ADAM, 01 J 0603, Procès-verbaux du conseil d'administration de la société de secours mutuel « La Fraternité vaudoise à Nice ».

ADAM, 001J 0603, Registre des délibérations de la Fraternité vaudoise, 1897-1913.

Arch. Table vaudoise, Procès-verbal du Conseil. *Organamento delle Chiese evangeliche della Missione Valdese*, paru en 1875.

EPUF Nice-Saint-Esprit, Registre des admissions à la Sainte-Cène, n° 66, 180, 271, 293, 352

Arch. Table vaudoise, Assemblée générale du 4 avril 1885.